



Angers, le 21 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles **La Ville d'Angers se mobilise** **tout au long du mois de novembre**

Du 2 au 30 novembre 2026, la Ville d'Angers et ses partenaires proposent la 5^e édition du « Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles ». Au programme : 23 événements pour informer, prévenir, sensibiliser et mobiliser le grand public comme les publics professionnels autour de cet enjeu.

Chaque année en novembre, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, célébrée le 25 novembre, le « **Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles** » invite à mieux comprendre la réalité de ces violences, leurs causes et leurs conséquences, mais aussi à agir collectivement pour les combattre.

Depuis 2022, la Ville d'Angers rassemble et valorise, dans le cadre d'un programme commun, les initiatives qu'elle porte et celles proposées par ses partenaires. Pour cette 5^e édition, qui se déroulera **du 2 au 30 novembre 2026**, de nombreux rendez-vous permettront de s'informer, d'échanger, de réfléchir et de se mobiliser.

23 événements pour informer et sensibiliser

Expositions, ateliers, conférences, projections suivies de débats, spectacle, colloques ou encore forum santé : la programmation 2026 propose des formats variés pour aborder les violences sexistes et sexuelles, favoriser la prise de conscience et encourager l'engagement de tous.

Au total, **23 événements** sont programmés, dont **18 ouverts au grand public** et **5 destinés à des publics ciblés**, notamment les jeunes, les programmeurs et programmatrices de spectacles et les professionnels.

La programmation comprend :

- 3 expositions ;
- 4 ateliers ;
- 7 conférences ;
- 1 spectacle ;
- 2 colloques ;
- 1 forum santé ;
- 1 déambulation ;
- 4 ciné-débats.

Ces rendez-vous sont autant d'occasions de mieux identifier les mécanismes des violences sexistes et sexuelles, de questionner les représentations et de partager des connaissances et des expériences. Ils contribuent également à faire connaître les ressources et les acteurs mobilisés sur le territoire.

Une mobilisation collective à l'échelle du territoire

Cette nouvelle édition repose sur l'engagement conjoint de **22 partenaires** et de **17 services et directions** de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole.

En réunissant les initiatives des acteurs associatifs, institutionnels et professionnels, la Ville entend donner davantage de visibilité aux actions menées sur le territoire et renforcer la mobilisation collective contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.

La précédente édition, organisée en 2025, avait rassemblé près de **2 000 personnes**, sans compter les publics ayant découvert les expositions. Forte de cette dynamique, l'édition 2026 entend poursuivre cette mobilisation et faire du mois de novembre un temps fort d'information, de prévention et de sensibilisation.

Le programme complet du Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles est à retrouver dans sur le site de la Ville d'Angers : [Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles : Angers.fr](https://www.ville.angers.fr/relations-presse/le-mois-pour-agir-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles)